



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183125

VALABLE JUSQU'AU 28/05/2026

ÉDITÉ LE

19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/01/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 881296453

Siret : 881 296 453 00015

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4721446

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149114674

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149114674

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : RENO-BAT 71

7 RUE DES TOURNESOLS
71000 SANCE

Téléphone : 03 85 21 97 20

Portable : 06 52 69 35 88

Fax :

Site Internet : www.renobat71.fr

E-mail : contact.renobat71@gmail.com

Responsabilité légale :

RIDA BACHIR GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	29/05/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	06/02/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	07/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	14/12/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	03/06/2024
o Isolation des combles perdus	07/04/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	29/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.